



BCG05 - CR REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

18/11/2024

Version 1.0



Sommaire

1	LISTE DES PRESENTS.....	1
2	BUREAU.....	1
3	BILAN ADHESION 24-25	1
4	FERMETURE COSEC JANVIER 2025	2
5	VOLANT DES ALPES 23EME EDITION	3
6	COMMISSION JEUNES.....	3
7	COMMISSION VIE SPORTIVE	4
8	COMMISSION FESTIVITE	5
9	COMMISSION HANDI SPORT.....	5
10	COMMISSION MATERIEL.....	6
11	DIVERS	6



1 LISTE DES PRESENTS

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| 🍷 Cécile GOBE | 🍷 Macéo GRAS MANCHETTE |
| 🍷 Dominique VOISIN | 🍷 Samira ZNIFECHE |
| 🍷 Virginie DELOFFRE | 🍷 Louise ORTEGA |
| 🍷 Jérôme POELAERT | 🍷 Célia MONNIER |
| 🍷 Michaël DUCHE | 🍷 Gopinath PAUL |
| 🍷 Nina BOS | |
| 🍷 Anne-Marie THUILIER | |
| 🍷 Lucien PROST | |
| 🍷 Denis VITALI | |
| 🍷 Anne-Claire VIGNAUD | |

Début de la séance à 19h.

2 BUREAU

Les postes de Vice-président et Trésorier (adjoint) sont toujours vacants. Pour le moment, personne au sein du Conseil d'Administration ne se prononce.

Les subventions du département pour le fonctionnement du Club et le VDA sont en cours.

3 BILAN ADHESION 24-25

A ce jour, le club compte 149 adhérents. Les inscriptions ont été fermées fin septembre. Le créneau de jeu libre du mardi compte un très grand nombre d'adhérents. Celui du vendredi est plus fluctuant en fonction de la présence des compétiteurs, mais il reste néanmoins rempli aussi.

Les entraînements du mercredi sont pleins, avec un peu moins de monde dans le 2^{ème} groupe. Nous avons un retour très positif sur cet entraînement : il est utile pour pouvoir ensuite s'amuser en jeux libre. Certaines personnes trouvent l'entraînement trop court sur la durée. D'autres aimeraient s'entraîner sur la stratégie et les placements. Cécile précise que cela sera à voir en fin d'année.

Le créneau du samedi matin tourne bien avec en moyenne 12 personnes et 5 terrains montés le 16 novembre par exemple.

Il y a une liste d'attente concernant les inscriptions. Il faut penser à la communiquer pour avoir un nombre de personne en attente et pouvoir les recontacter lorsque de la place se libérera.

Une adhérente s'est blessée au 1^{er} entraînement et ne reviendra donc plus s'entraîner. Les chèques complémentaires de l'adhésion n'ont pas été encaissés et lui seront retournés. Une demande exceptionnelle d'annulation de la licence a été faite le 12/11 à la fédération pour essayer d'obtenir le remboursement. Une réponse positive a été reçue le 15/11, annulant ainsi la licence. La somme liée à la licence fédérale est disponible pour une nouvelle adhésion.



A l'unanimité sa place au sein du 1^{er} groupe d'entraînement du mercredi ne sera pas remplacée car le groupe est déjà plein. Les séances d'essai d'entraînement ne sont également pas possible car il s'agit d'un engagement à l'année et les places sont limitées. 27 personnes sont inscrites sur le premier groupe pour 20 places initialement prévu. Même avec les absences occasionnelles, il n'y a pas de places disponibles.

4 FERMETURE COSEC JANVIER 2025

Le gymnase sera fermé pour les vacances de Noël. Une demande a été faite à la Mairie pour ouvrir les lundis et vendredis. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Le gymnase sera ensuite fermé pour le Rallye Monte Carlo du 06 janvier au 07 février 2025 (officiellement). En général la réouverture se fait une semaine plus tôt.

A partir du 08 février, ce sont les vacances d'hiver. Le créneau du samedi sera fermé.

Pendant cette fermeture, nous proposons :

- 🍷 Pour ceux qui ont une licence le samedi matin (environ 12 personnes), nous allons nous rapprocher de Jean-Emmanuel du Club de Veynes pour jouer lors de lors créneau du dimanche.
- 🍷 Pour les entraînements adultes du mercredi, les entraîneurs ne sont pas disponibles le jeudi soir pour aller s'entraîner au gymnase Lafaille. Une demande a été faite par email à la mairie pour trouver des solutions le mercredi à Lafaille à la place du jeudi. Nous sommes actuellement dans l'attente d'un retour.
- 🍷 Pour le jeu libre adulte du mardi et vendredi soir, une demande a été faite aux Clubs de Laragne et La Bâtie. Il y aura moins de place que la saison dernière car les clubs ont davantage d'adhérents.
- 🍷 Pour le groupe des petits jeunes (10-12 ans) il peut être envisagé de jouer à La Bâtie. Il faut demander aux parents s'ils peuvent les amener. Sinon, il faut demander de l'aide pour un minibus, à condition de trouver un chauffeur volontaire. Pour le minibus, il faudrait demander au service des sports de la Mairie. Le créneau disponible serait le mercredi après-midi avec 3 terrains mis à disposition.
- 🍷 Pour le groupe des plus grands jeunes, il a été décidé à l'unanimité de l'annuler. Ils sont trop nombreux pour jouer sur 3 terrains uniquement et autonome sur les déplacements ce qui rend le déplacement jusqu'à La Bâtie impossible

Il est décidé à la majorité de ne pas faire de jeux libre le jeudi à Lafaille, car il y a chaque année trop peu de monde. Il ne faut pas priver le club de Volley et de Hand de leur entraînement pour rien.

Cependant, il est possible de mettre en place une activité physique pour les joueurs entraînés le mercredi soir au Cosec le même soir à Lafaille.

Un sondage va être fait auprès de ces joueurs après mise à jour du groupe What'sApp.



5 VOLANT DES ALPES 23EME EDITION

La 23^{ème} édition du VDA aura lieu les 14 et 15 juin 2025. Les juges arbitres seront Benjamin Tocon et Florian Hay. Le GEO sera Anne-Marie THUILIER. La déclaration a été faite sur POONA et Badventure sera présent pour tenir leur stand.

Concernant la location des tapis, le club d'Aix-en-Provence a été sollicité pour le contrat mais nous n'avons pas de réponse pour le moment (4 tapis à disposition).

Le SMUC propose la location de 2 tapis pour 200€ le weekend, mais ils en ont besoin le week-end précédant le VDA. Le Club se questionne sur la possibilité de prendre que deux tapis, mais vu les publicités au sol, cela implique de perdre un terrain de jeu (10 au lieu de 11).

Un nouveau concours d'affiche sera lancé prochainement. Anne-Claire et Louise s'en chargent.

Nous allons également refaire un kakemono à jour, avec un coût d'environ 60€ (sans la base que nous avons déjà). Jérôme et Denis s'en occupent.

6 COMMISSION JEUNES

Concernant les entraînements :

Le DAD se tiendra le 1^{er} décembre à Gap. Anne marie y sera en partie (9h-16h normalement).

Le matériel a été demandé à la mairie, nous n'avons pas de réponse pour le moment.

Il y a eu des tensions entre 2 jeunes : nous avons vu avec les parents pour calmer la situation.

Concernant les compétitions :

Nous avons pour l'instant le même fonctionnement que l'année dernière : les inscriptions sont gérées par Stéphane qui les transmet à Jérôme. Dominique trouve que cela fait beaucoup d'étape pour rien et Stéphane voudrait s'en décharger. Jérôme se chargera donc de contacter directement les parents par mail sans que cela passe par Stéphane qui préviendra néanmoins Jérôme sur les dates des compétitions. Il faudra néanmoins que les questions diverses des parents ne retombent pas sur la boîte mail du Club.

Pour le moment, beaucoup de jeunes sont intéressés par la compétition.

Pour les interclubs, les jeunes n'ont pour le moment pas le niveau, hormis Nathan qui devrait jouer en D2.



7 COMMISSION VIE SPORTIVE

Concernant les compétitions :

Pour la prochaine demande de subvention, il faudra penser à sortir le tableau des kilomètres.

Un stage femme est prévu le 8 mars (jour de la journée de la femme), pour tout niveau. Nous sommes en attente d'un retour du club de Handball pour savoir si nous pourrions avoir le gymnase jusqu'à 13h30/14h. Selon la réponse, nous devons annuler ou changer de date, mais Stéphane ne sera pas disponible.

Une proposition d'un tournoi 100% féminin a été envoyée pour les 18 et 19 janvier 2025 à Lyon. Pour le moment, 3 ou 4 filles ont répondu être intéressées. Selon le nombre d'inscrites, nous pouvons essayer d'emprunter ou louer un minibus pour le weekend.

La subvention avec l'AMS peut servir pour ce genre d'événement.

Concernant les Interclubs :

Nous proposons de prendre en charge le remboursement des frais d'essence pour 2 voitures par interclubs. Pour simplifier les démarches administratives au maximum, il est demandé de faire le plein avant le trajet puis au retour, et de fournir le ticket d'essence à la trésorerie.

Il est également décidé de prendre en charge la buvette qui est payante pour la R4.

Concernant la D3, la Capitaine est Agnès STANISLAS.

Il y a un problème de tee-shirt commun pour les équipes. Pour cette année, c'est le nouveau tee-shirt du club (blanc, jaune et bleu) qui sera utilisé. Il est demandé aux joueurs de se le procurer si ce n'est pas encore le cas.

Divers :

Maryvonne BICHARD et Nathalie ALLUIN ont demandé au Club une participation financière pour se rendre au championnat de France vétérans dans le Nord. La prise en charge des frais demandée concerne le déplacement :

157€*2 de carburant + 108*2 de péage + 43€ d'inscription par personne. Soit un total de 616€.

Il est voté à la majorité de participer à leur frais à hauteur de 100€ euros par personne, en dehors des frais d'inscriptions déjà prévu dans leur licence compétition.

Un grand bravo de tout le conseil d'administration à Nathalie pour sa troisième place en simple dame V6 !



8 COMMISSION FESTIVITE

- 🍷 L'animation d'Halloween est prévue le mardi 5 novembre.
- 🍷 La soirée de la chèvre se déroulera le 16 novembre à Ancelle.
- 🍷 La soirée du Téléthon est prévue le 29 novembre.
- 🍷 La soirée de Noël est votée pour le mardi 17 décembre 2024, juste avant les vacances.

- 🍷 Une soirée bowling est également mentionnée aux alentours du 10-15 janvier 2025 pendant la fermeture du gymnase.

9 COMMISSION HANDI SPORT

L'affiliation à la FFHS et à la FFSA est en cours.

Laurent et Yann (de l'IME) ont fait un Flyers de type FALC (Facile A Lire et à Comprendre). Il faut l'imprimer et le distribuer dans les organismes liés au sport adapté.

Il faut prévoir de faire un flyer pour le handisport. Pour cela, nous pouvons solliciter un professionnel pour faire une affiche claire et percutante (le coût est prévu dans la subvention reçue).

L'achat d'un fauteuil est aussi prévu. Il y a cependant un problème de stockage au gymnase. Une suggestion est faite pour le stocker dans le gros local avec les tables de ping-pong, sous cadenas. Il faudra en faire la demande à la Mairie.

Il faudra également acheter des coussins pour l'assise, et le tarif est important. Il faut des coussins à mémoire de forme en deux tailles (43 et 45). Cela coûterait entre 70 et 100 € par coussins.

Le téléthon est prévu vendredi 29 novembre au gymnase. Il faut inviter le club de tennis de table.

La soirée est ouverte à tous. Elle débutera à 18h. L'entraînement des jeunes est donc annulé, mais ils sont les bienvenus à la soirée.

L'entrée sera payante, avec don libre et prix conseillé de 5 euros.

La buvette sera cette année gratuite. Le club prendra en charge les boissons et chaque adhérent est invité à amener à manger.

Une tombola est organisée.

Les billets seront à 2€ l'un, ou 5€ les trois.

La totalité de la somme récoltée sera reversée au Téléthon.



10 COMMISSION MATERIEL

Les nouveaux tee-shirts du Club ont été reçus. Toutefois, les tailles femmes sont très petites et les tailles homme à partir de XL sont très grandes. Il faudra envisager après la distribution complète des tee-shirts de recommander certaines tailles (la plupart de XL commandé devra être recommandé en L).

Les sweats sont en attente de broderie à Serimark.

Au niveau des volants, la totalité de la commande de l'année prévue au contrat a été faite (250 tubes de S6000). Nous sommes dans l'attente de la réception par Badventure.

Actuellement, il reste 35 tubes d'hybride en stock au gymnase. Les hybrides sont de plus acceptés en jeu libre sur les terrains (mais toujours interdit en compétition).

Les prix des volants vont encore augmenter et une rupture des stocks va être observée. Pour cela, il est voté à la majorité de commander 250 boîtes de Queens et 25 boîtes d'hybrides en plus de la commande déjà réalisée.

11 DIVERS

Le palmarès de la ville de Gap aura lieu le lundi 25 novembre. Normalement, Gopinath PAUL devrait recevoir des remerciements de l'OMS. Cécile ne pourra pas y être. Il est proposé aux autres membres de s'y rendre.

Quoi	Qui	Quand
Répondre invitation vœux du maire	Cécile	1 ^{er} décembre
Faire le virement de remboursement à l'adhérente blessée	Dominique	D'ici décembre
Concours affiche VDA ?	Anne claire et Louise	
Présence au DAD ?	Anne-Marie	
Trouver un pro pour affiche handisport	Sarah ?	
Contacteur les parents pour l'organisation de janvier	Cécile et Dominique	
Kakemono	Denis et Jérôme	Pour VDA de juin 2025

La séance est suspendue à 22 heures.